TICE de recycler!

En 2020, dans le Nord Pas de Calais, près de 2 000 tonnes d'emballages et plastiques agricoles ont été collectées et recyclées





















NORD-PAS-DE-CALAIS

Dates et Consignes de collecte









Ensemble, trions et recyclons en Nord-Pas de Calais









Dates

18 et 19 mai 2021

2 et 3 novembre 2021

> INDÉSIRABLES : Big-bags, terre, végétaux, bois, ferraille, pneus, cailloux, produits



AGRICULTEUR RESPONSABLE

Les agriculteurs responsables qui participent à la protection de l'environnement sont aussi responsables de la qualité des emballages et plastiques usagés qu'ils produisent et des sacs qu'ils apportent aux distributeurs

Attention: si les consignes de collecte ne sont pas respectées, des saches pourront être refusées et les saches non conformes non prises en charge par ADIVALOR feront l'objet d'une refacturation par les distributeurs sur la base de 50€/sache.







Dates

20 et 21 avril 2021





Dates

3 novembre 2021

ou sur RDV toute l'année sur certains sites (se rapprocher de son distributeur)

Pour plus de renseignements, contactez votre distributeur ou votre Chambre d'Agriculture au 03 21 60 57 60

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture. fr/dechets-agricoles/







































